



Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°54 MARS 2017



SOMMAIRE



Vie communale

Editorial 1



Commissions

Commissions 2-3



Économie

Décisions Conseil communal 4
Budget 2017 5-6



Avis officiels

Bourses et prêts d'honneur 8
Réseau d'irrigation 8



Scolarité

Plan de scolarité 9
Transports scolaires 10
Activités sportives d'hiver 11
Ecole - Famille 11
Structures d'accueil 11



Santé, Social & Intégration

Devenir famille d'accueil 12
Pro Senectute 13
Club des Aînés 13
Pro Juventute 14



Services techniques

Déneigement 15
Vieux papier 16
Arrosage 16
Prévention des incendies 16-17



Sécurité & Gestion de Crise

Inondation: exercice 18-19



Agenda - Divers

Conthathlon 20
Manifestations 21-22
Tour Lombarde 23



Mérites contheysans

Inscriptions 24



Christophe Germanier

Le mot du Président

EDITORIAL

En route pour 2020...

2017 marque le début d'une nouvelle législature. Suite aux élections communales de l'automne dernier, les nouvelles autorités ont débuté leur travail depuis quelques temps. Les acquis de la commune sont importants et nous pouvons ainsi remercier chaleureusement tous nos prédécesseurs. Mais tout le monde le sait, nous ne pouvons nous en satisfaire, et malgré le fait que tout se passe bien, des demandes nouvelles arrivent et des projets sont en cours. Le bien-être de la population contheysanne demeure le leitmotiv de toutes nos actions.

En ce début d'année, nous mettons à votre disposition un site internet fraîchement relooké. Dans un souci de communication adéquate, www.conthey.ch nous offre une vitrine idéale. Toutes les informations nécessaires s'y trouvent. Cela ne peut remplacer la vraie communication de proximité chère à chacun et c'est pour cela que nous poursuivons ce chemin avec différents outils, dont celui que vous tenez entre vos mains. Le Conthey-Info reste également un vecteur de communication essentiel pour l'administration communale, permettant la transmission d'informations d'actualités et de tout autre élément important.

Un programme de législature va prochainement être discuté et mis sur pied par l'exécutif communal. L'anticipation et la planification sont des maîtres mots de toute autorité politique, afin de ne pas agir dans la réaction. Nous vous informerons régulièrement sur tous les projets concernant notre territoire et le personnel de l'administration, le Conseil communal, ainsi que tous les membres du Conseil général sont à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaires. Nous sommes également à l'écoute de vos demandes, besoins.

Dans cette édition, vous découvrez toutes les informations utiles des différents services. En particulier, vous trouvez l'énumération des différentes commissions communales mises sur pied pour cette période législative. Celles-ci se doivent d'assurer le suivi des objectifs planifiés. Une période correspond à 4 ans: c'est à la fois court et long, proche et lointain. La motivation est présente, les défis nombreux... Donc, en route pour 2020.

Christophe Germanier
Président

LES COMMISSIONS

Conseil communal et commissions



photo © Roh Jean-Claude

Laurence ROH Philippe GERMANIER Gautier MOULIN Dany JOLLIEN Ariane DUC Christophe GERMANIER Gérald BIANCO Claudine FUMEAUX Raphaël PRAZ

Conseil communal

Président	GERMANIER	Christophe
Vice-Présidente	FUMEAUX	Claudine
	BIANCO	Gérald
	DUC	Ariane
	GERMANIER	Philippe
	JOLLIEN	Dany
	MOULIN	Gautier
	PRAZ	Raphaël
	ROH	Laurence

Finances

Président	GERMANIER	Christophe
Membres	BIANCO	Gérald
	FUMEAUX	Claudine
	GERMANIER	Philippe
	ROH	Laurence

Sécurité / Trafic

Président	BIANCO	Gérald
Membres	DUC	Ariane
	GERMANIER	Philippe
	PRAZ	Raphaël
	ROH	Laurence

Sous-Commission Feu

ROH	Sébastien
RAPILLARD	Pascal
ROSSET	Johann
FONTANNAZ	Yann

Tribunal de Police Greffière

GERMANIER	Dominique
JACQUEMET	Pascal
FUMEAUX-CARRUZZO	Marie

Services Techniques - Energie

Président	GERMANIER	Philippe
Membres	BIANCO	Gérald
	GERMANIER	Christophe
	JOLLIEN	Dany
	PRAZ	Raphaël

Constructions - Urbanisme - AT

Président	ROH	Laurence
Membres	BIANCO	Gérald
	DUC	Ariane
	GERMANIER	Philippe
	PRAZ	Raphaël

Santé - Social - Intégration

Présidente	FUMEAUX	Claudine
Membres	JOLLIEN	Dany
	MOULIN	Gautier
	MICHELET	Fabienne
	CLIVAZ	Joëlle
	BERTHOLET	Jean-Pierre
	FONTANNAZ	Joël
	ERNST-PHILIPPOSIAN	Bettina
	CLIVAZ	Murielle

Sous-Commission de naturalisation

FUMEAUX	Claudine
ROH	Laurence
BERTHOUSOZ	Yves

Culture - Loisirs & Sports - Culte

Président	MOULIN	Gautier
Membres	BIANCO	Gérald
	FUMEAUX	Claudine

Culture - Loisirs

FUMEAUX	Nicole
DESSIMOZ	Damien
DARBELLAY	Christian
BRASIL	Bruno

Sports

DESSIMOZ	Christian
MOULIN-ROH	Catherine
FUMEAUX	Norbart

Culte - Paroisses

MOULIN	Gautier
--------	---------

Formation - Jeunesse

Présidente DUC
Membres JOLLIEN
MOULIN

Ariane
Dany
Gautier

**Sous-Commission
Scolaire** CONSTANTIN
SAUTHIER
BERTHOUSOZ
METRY
DUC

Hélène
Isabelle
Yves
Bernard
Florence

**Sous-Commission
Apprentissages** VERGERES
EVEQUOZ
SUTER

Jean-Daniel
Régis
Christian

Agriculture - Viticulture / Tourisme

Président JOLLIEN
Membres GERMANIER
MOULIN

Dany
Christophe
Gautier

**Sous-Commission
Agricole** GERMANIER
DESSIMOZ
DUC
DUROUX
CHASSOT

Eric
Stéphane
Julien
Xavier
Emmanuel

Bâtiments
Président PRAZ
Membres DUC
JOLLIEN

Raphaël
Ariane
Dany

Commission du personnel / Administration

Président GERMANIER
Membres FUMEAUX
ROH

Christophe
Claudine
Laurence

Délégations intercommunales

**AggloVS
Central** GERMANIER
GERMANIER
BIANCO

Christophe
Philippe
Gérald

APEA / CMS GERMANIER

Christophe

CO Derborence GERMANIER
FUMEAUX
DUC

Christophe
Claudine
Ariane

EMCR (sécurité) BIANCO

Gérald

**Foyer
Haut-de-Cry** GERMANIER
FUMEAUX

Christophe
Claudine

Motelon GERMANIER
ROH

Christophe
Laurence

STEP GERMANIER
PRAZ
JOLLIEN

Philippe
Raphaël
Dany

UTO BIANCO

Gérald

Office Tourisme JOLLIEN

Dany

PhytoArk GERMANIER

Christophe

**Protection Civile
(OPC)** BIANCO

Gérald

**Ass. Forestière
VS Romand** JOLLIEN

Dany

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de juillet 2016 à janvier 2017, le Conseil communal a pris entre autres, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Routes

- Réfection place de la Gare à EVÉQUOZ SA, Conthey;
- Route Som des Ceyres, travaux de génie civil à BATIVA SA, Conthey;
- Pont sur la Morge à REVAZ SA, Sion & DUMAS SA, Conthey;
- Place de jeux à Daillon à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Mandat d'ingénieur civil pour la réfection de la rue du Bruide/Premploz à RÉALTEC Sàrl, Conthey;
- Travaux d'ingénieurs pour la réfection de la route de Raères à BSS SA, Conthey;
- Reprise des socles des candélabres à la route de la Morge à DISCOBÉTON, Conthey.

Eaux

- Réfections de collecteurs (Planzer – voie CFF) à EVÉQUOZ SA;
- Puits filtrants terrains de football à DUMAS SA, Conthey;
- Réhabilitation de collecteurs par chemisage à TUBA 9 Sàrl, Conthey;
- RPU Sensine, route de Desserte, installation sanitaire à la rue de Fontane, Aven à GAILLARD CHARLY & FILS Sàrl, Erde;
- Collecteur d'eaux claires à la route de Saladey (ing. civil) à RÉALTEC Sàrl, Conthey.

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux engagements suivants:

- M. **Thierry DESSIMOZ**, en qualité de collaborateur auprès des Services Techniques, dès le 1^{er} janvier 2017;
- M^{me} **Maude DUCREY**, en qualité d'éducatrice ES à 60% à la crèche Les Ptits-Loups, dès le 1^{er} février 2017;
- M. **Kevin BORNET**, en qualité d'apprenti bûcheron en 3^e année, dès le 1^{er} janvier 2017;
- M. **Kevin RENOLD**, en qualité de paysagiste, dès le 1^{er} janvier 2017;
- M^{lle} **Roxane FOURNIER**, en qualité d'apprentie employée de commerce, dès 15 juillet 2017;

Le Conseil communal a nommé:

- M. **David VOUILLAMOZ**, responsable des Parcs & Jardins, dès le 1^{er} janvier 2017;

Fin d'activité auprès de l'administration communale:

- M^{me} **Sarah GAIST**, déléguée à l'intégration, au 31 octobre 2016;
- M. **Richard BONNET**, responsable des Parcs et Jardins, au 31 décembre 2016;
- M. **Dominique JACQUEMET**, collaborateur des Travaux Publics, au 31 décembre 2016.

Etablissements publics:

Autorisation d'exploiter

- Burger King à Conthey par M. **Didier Levy** du Mont-sur-Lausanne dès le 5 août 2016.

Décisions du Conseil général

Lors des séances des 27 septembre et 13 décembre 2016, le Conseil général a notamment accepté:

- un crédit d'engagement pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif communal;
- le budget 2017 de la commune de Conthey;
- le nouveau règlement du Conseil général.

Décisions de l'Assemblée bourgeoisiale

Lors de sa séance du 13 décembre 2016, l'Assemblée bourgeoisiale a accepté:

- le budget 2017 de la bourgeoisie de Conthey.

BUDGET 2017

Le budget 2017 de la commune de Conthey a été approuvé par le conseil communal le 10 novembre 2016 et par le conseil général le 13 décembre 2016.

Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch

Aperçu général du compte de fonctionnement

	COMPTE 2015		BUDGET 2016		BUDGET 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	3'171'409	124'173	2'973'240	128'500	3'179'135	125'000
1 Sécurité publique	1'820'216	632'514	1'976'250	547'000	2'051'900	562'800
2 Enseignement et formation	7'397'355	178'411	7'503'110	228'900	7'577'620	229'200
3 Culture, loisirs et culte	2'088'344	478'002	2'134'850	366'740	2'332'895	382'000
4 Santé	548'447	0	577'700	0	570'000	9'600
5 Prévoyance sociale	6'771'141	2'407'237	6'500'200	2'854'300	6'437'665	2'521'500
6 Trafic	4'365'988	618'955	4'248'910	441'000	4'444'350	419'600
7 Protection et aménagement de l'environnement	4'560'901	4'076'000	5'023'990	4'059'670	5'417'720	4'323'450
8 Economie publique	813'978	1'022'523	719'630	810'500	874'900	916'000
9 Finances et impôts	1'270'251	24'887'575	1'252'970	23'248'700	1'566'350	24'713'130
Total des charges et des revenus	32'808'029	34'425'389	32'910'850	32'685'310	34'452'535	34'202'280
Excédent de charges				225'540		250'255
Excédent de revenus	1'617'360					

Avec un total de revenus financiers de **CHF 34'202'280** et un total de charges financières de **CHF 28'199'035**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 6'003'245**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 6'253'500**, le résultat du compte présente une perte de **CHF 250'255**.

La fortune de **CHF 41'235'430** au 31.12.2015 atteindra **CHF 40'759'636** au 31.12.2017 selon les prévisions budgétaires.

Charges

Les charges de fonctionnement ont augmenté de CHF 1'541'685 entre le budget 2016 et le budget 2017 ce

qui représente une hausse de 4.68%. Entre le budget 2015 et le budget 2016, ce taux se montait à 4.37%.

Revenus

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation globale par rapport au budget 2016 de **CHF 1'516'970** ou de **4.64%**. La variation entre le budget 2016 et le budget 2015 se montait à CHF 113'200.

Aperçu général du compte d'investissement

	COMPTE 2015		BUDGET 2016		BUDGET 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	362'194		100'000		706'000	
1 Sécurité publique	53'087		23'000		11'000	
2 Enseignement et formation	10'071'008	772'000	1'485'000		662'000	11'500
3 Culture, loisirs et culte	225'601		546'000		1'208'000	
4 Santé	0		0		0	
5 Prévoyance sociale	755'833		492'000		133'000	
6 Trafic	1'763'424		2'781'000		2'572'500	107'500
7 Protection et aménagement de l'environnement	3'405'959	1'671'856	4'564'600	1'317'300	5'375'500	2'214'150
8 Economie publique	572'765	131'000	650'000	150'000	410'000	120'000
9 Finances et impôts						
Total des dépenses et des recettes	17'209'872	2'574'856	10'641'600	1'467'300	11'078'000	2'453'150
Excédent de dépenses		14'635'015		9'174'300		8'624'850

Avec un total de dépenses de CHF 11'078'000 et un total de recettes de CHF 2'453'150, le compte d'investissement présente un résultat net de **CHF 8'624'850**.

Le financement

		COMPTE 2015	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+	1'617'360	0	0
Excédent de charges du compte de fonctionnement	-	0	225'540	250'255
Amortissements du patrimoine administratif	+	6'410'575	5'602'600	6'253'500
Autofinancement	=	8'027'935	5'377'060	6'003'245
Dépenses d'investissement reportées au bilan	+	17'209'871	10'641'600	11'078'000
Recettes d'investissement reportées au bilan	-	2'574'856	1'467'300	2'453'150
Investissements nets	=	14'635'015	9'174'300	8'624'850
Taux d'autofinancement		54.9%	58.6%	69.6%

Le degré d'autofinancement se monte à **69.6%**. La marge est en amélioration de CHF 627'085 et les investissements nets inférieurs de CHF 549'450 par rapport au budget 2016. Cette situation explique le meilleur degré d'autofinancement du budget 2017.

L'endettement par habitant

		COMPTE 2015	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Total des passifs	+	70'577'364		
Fortune nette	-	41'235'431		
Financements spéciaux	-	3'058'528		
Dette brute	=	26'283'405	29'901'905	32'416'285
Disponibilités		3'398'591		
Avoir	+	11'125'002		
Placements	+	8'052'119		
Actifs transitoires	+	2'505'508		
Patrimoine financier réalisable	=	25'081'221	25'081'221	25'081'221
Endettement net		1'202'184	4'820'684	7'335'064
Nombre d'habitants (population STATPOP année N-1)		8'315	8'474	8'600
Dette nette par habitant	=	145	569	853

La dette nette par habitant de CHF 145 au 31.12.2015 devrait passer à CHF 853 au 31.12.2017. L'endettement net par habitant inférieur à CHF 3'000 est considéré comme un endettement faible.

Conclusion

L'année 2017 marque le début d'une nouvelle législature. Les nouveaux membres des différents pouvoirs auront comme mission, entre autres, de poursuivre ce qui a été pensé et planifié avant eux. Le budget 2017 reflète la grande majorité des tâches et des projets auxquels ils seront confrontés. Pour atteindre leur but, ils peuvent s'appuyer sur des finances publiques saines et envisager les défis futurs avec confiance.

Christophe Germanier
Président

Alexandra Jacquod
Cheffe du Service comptabilité

STATISTIQUES AU 31.12.2016

POPULATION PAR VILLAGE

Aven	526	6.11 %
Erde	618	7.17 %
Premploz	759	8.81 %
Daillon	352	4.09 %
Sensine	291	3.38 %
St-Séverin	156	1.81 %
Bourg	66	0.77 %
Vens	82	0.95 %
Plan	2734	31.73 %
Châteauneuf	2793	32.42 %
Divers (home, inst.,...)	238	2.76 %
8615	100 %	

REPARTITION PAR GROUPE D'ÂGE

de 0 à 19 ans	1856	21.53 %
de 20 à 64 ans	5172	60.04 %
65 et plus	1587	18.42 %
8615	100 %	

REPARTITION PAR ORIGINE

Suisses	6604	76.67 %
Bourgeois	2479	28.78 %
Valaisans	2924 *	33.94 %
Confédérés	1201	13.94 %
Etrangers	2010	23.33 %
Permis B	656	7.62 %
Permis C	1200	13.93 %
Permis L	155 **	1.79 %
8615	8615	100 %

REPARTITION PAR SEXE

Suisses	6604	76.67 %
Hommes	3188	37.01 %
Femmes	3416	39.66 %
Etrangers	2010	23.33 %
Hommes	1058	12.28 %
Femmes	953	11.05 %
8615	8615	100 %

En 2016

Nombre
de naissances: **84**

Nombre
de décès: **55**

Requérants d'asile:
Permis F/N: 94

Frontaliers:
Permis G: 32

Habitants en séjour:
30

Nonagénaires:

Germanier	Marie-Louise	08.04.18	Roh	Mariette	15.07.25
Dessimoz	Agnès	25.03.19	Évéquoz	Marcia	23.07.25
Germanier	Juliette	12.10.19	Bianco	Gabriel	07.08.25
Rapillard	Thérèse	03.12.20	Morand	Paul	22.08.25
Roh	Urbain	27.12.20	Trincherini	Auguste	06.10.25
Dessimoz	Marie	27.03.21	Kamerzin	Jeanne	21.10.25
Papilloud	Lucie	27.03.21	Main	Anita	18.11.25
Duc	Clément	23.05.21	Petey	Edith	20.12.25
Moos	Anne Elisabeth	09.07.21	Le Nezet	Yvette	24.12.25
Coppey	Léon	28.07.21	Karrer	Paul	30.01.26
Fumeaux	Emma	15.08.21	Fontannaz	Suzanne	08.02.26
Fontannaz	Charlotte	25.09.21	Putallaz	Marthe	20.02.26
Wenger	Suzanne	07.02.22	Fumeaux	Marcial	03.05.26
Minganti	Achille	07.07.22	Lapaire	Liliane	20.06.26
Roduit	Colette	25.06.23	Berthouzoz	Odette	17.08.26
Moulin	Suzanne	12.08.23	Antonin	Anita	23.10.26
Tournier	Madeleine	28.08.23	Rapillard	Irène	20.11.26
Berthouzoz	Marie Louise	02.09.23	Chevalier	Ginette	22.11.26
Roh	Germaine	12.09.23	Fumeaux	Madeleine	21.01.27
Germanier	Paul	23.04.24	Berger	Marie Louise	02.05.27
Berthouzoz	Maurice	14.10.24	Barth	Clara	24.06.27
Germanier	Gaston	17.10.24	Mayoraz	André	29.06.27
Udry	Eliane	22.10.24	Germanier	Henriette	16.07.27
Feissli	Jean	12.11.24	Remondeulaz	Albertine	17.08.27
Favre	Noëlle	25.12.24	Schoch	Pierre	11.09.27
Évéquoz	Augusta	30.01.25	Quinodoz	Victorine	19.09.27
Lakehal	Lina	16.03.25	Évéquoz	Fernande	25.09.27
Germanier	Albert	28.03.25	Penon	Madeleine	28.09.27
Nanchen	André	31.03.25	Bourban	Pierre	05.11.27
Pitteloud	Jeannie	04.05.25	Roh	Ami	18.11.27
Chevalley	Ernest	22.06.25	Fumeaux	Etienne	20.11.27
Quinodoz	Marie-Louise	09.07.25			

* y.c. 293 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

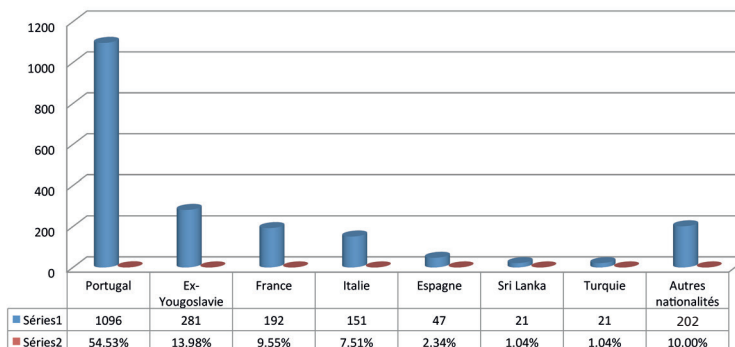
** Cette statistique inclut les permis «L» >= 12 mois

REPARTITION PAR NATIONALITE

La commune de Conthey compte 23.33 % d'étrangers établis (sans les requérants d'asile), de 69 nationalités différentes, réparties comme suit:

Portugal	1096	54.53%
Ex-Yougoslavie	281	13.98%
France	192	9.55%
Italie	151	7.51%
Espagne	47	2.34%
Sri Lanka	21	1.04%
Turquie	21	1.04%
Autres nationalités	202	10.00%

2011 100.00%



AVIS OFFICIELS

Bourses et prêts

Les demandes de subsides doivent être adressées au moyen du formulaire ad hoc au Département de la formation et de la sécurité, Section des allocations de formation, dans les délais suivants:

- jusqu'au 31 mars 2017, pour le semestre de printemps;

- jusqu'au 30 novembre 2017, pour l'année scolaire complète ou pour le semestre d'automne.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé sur le site de l'Etat du Valais www.vs.ch/bourses. Les anciens formulaires ne seront pas acceptés.

Le formulaire dûment rempli doit être signé par le requérant et par les parents et accompagné des pièces justificatives demandées.

Mise en charge du réseau d'irrigation

Nous informons les intéressés que la mise en charge du réseau d'irrigation se fera dans le courant du mois d'avril. Pour ce faire, les installations d'arrosage devront être contrôlées,

les bouchons posés et les vannes privées fermées. L'Administration communale décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui pré-

cède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie. L'avis d'irrigation avec les dates fera l'objet d'une communication ultérieure.

Déclaration d'impôts 2016: report des délais

En début d'année 2017 un nouveau système informatique a été mis en production au Service cantonal des contributions. Ces travaux impliquent un léger report des activités de génération et d'impression des formulaires pour la déclaration

d'impôts 2016. Ceux-ci parviendront aux contribuables dès début mars, un mois plus tard que d'habitude. Le délai pour le dépôt des déclarations est fixé cette année au 30 avril plutôt qu'au 31 mars comme les autres années.

Nouveau site internet

Nous avons le plaisir de partager avec vous notre nouveau site internet à l'adresse habituelle: <https://www.conthey.ch>

Testez également la version mobile sur votre smartphone.

E-facture

Les contribuables peuvent recevoir les factures impôts, taxes communales, structures d'accueil etc par le biais de l'e-facture.

Pour bénéficier des avantages de l'e-facture, vous devez posséder un compte e-banking ou e-finance. Vous recevrez vos factures par voie électronique directement sur ce compte et vous pourrez les payer en un seul clic.

Pour vous inscrire:

via un compte bancaire: <https://www.e-facture.ch>

via un compte postal:

<https://www.postfinance.ch/fr/priv/prod/pay/national/ebill/offer.html>

Les employés du service communal des contributions sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: par téléphone 027 345 45 50 ou par mail: contributions@conthey.ch

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2017 - 2018

Comme de coutume à pareille époque, nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2017-2018. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates proposées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle**. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Début des cours:

Jeudi 17 août 2017

Fin des cours:

vendredi 22 juin 2018

Mes congés

Automne	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	20.10.2017 06.11.2017	le soir le matin
Immaculée Conception		vendredi	08.12.2017	journée
Noël	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	22.12.2017 08.01.2018	le soir le matin
Carnaval	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	09.02.2018 19.02.2018	le soir le matin
St-Joseph		lundi	19.03.2018	journée
Pâques	début des congés reprise des cours	jeudi lundi	29.03.2018 09.04.2018	le soir le matin
Ascension	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	09.05.2018 14.05.2018	à midi le matin
Pentecôte		lundi	21.05.2018	journée
Fête-Dieu		jeudi	31.05.2018	journée

Congés hebdomadaires:

mercredi après-midi et samedi toute la journée

Organisation

L'organisation de la prochaine année scolaire sera présentée dès que possible sur le site de la Commune (www.conthey.ch/vielocale/educationformation/Harmoscycle1et2), en principe avant la fin de cette année scolaire. Nous tenons cependant à vous rappeler les éléments suivants:

Cycle 1

Les classes de 1H et 2H sont à double-degrés et obligatoires. Le temps de présence des enfants en classe est de 12 périodes pour les 1H, à répartir sur quatre demi-journées, et de 24 périodes pour les 2H à répartir sur huit demi-journées. Pour 2017-2018, les 1H seront à nouveau scolarisés pour trois périodes tous les matins sauf le mercredi. En 2H, les élèves viendront en classe tous les jours, matin et après-midi. La demi-journée de congé sera définie ultérieurement, en fonction de l'organisation définitive.

A Erde, ce sera soit le mercredi matin, soit le jeudi matin. En plaine, les élèves auront congé soit le mardi matin, soit le mercredi matin.

Les classes de 3H et 4H devraient en principe bénéficier de l'horaire alterné comme cette année, avec congé le mardi matin ou le mercredi matin pour Plan-Conthey et le mercredi matin ou le jeudi matin pour Erde. Ces différences sont liées aux cours de rythmique donnés par M^{me} Sabine Udry aux élèves de 1, 2 et 3H sur l'ensemble de la commune.

Les parents des élèves de 1H, c'est-à-dire les enfants nés entre le 01.08.2012 et le 31.07.2013, recevront un courrier tout prochainement, avec un formulaire d'inscription à remplir et une invitation à une séance de présentation qui se déroulera le mardi 16 mai 2017 à 19h30 à la salle polyvalente.

Cycle 2

De 5H à 8H, les élèves viennent tous les jours, 4 périodes le matin et 3 l'après-midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que 4 périodes les mercredis matin.

Les horaires mis en place cette année seront en principe maintenus pour l'année scolaire 2017-2018. La sonnerie retentit systématiquement cinq minutes avant le début des cours.

Voici les horaires des classes de toute la Commune

Centre	Degré	Début matin	Fin matin	Début après-midi	Fin après-midi
Erde	1H – 2H	9.05	11.45	13.45	16.25
Erde	3H – 8H	8.20	11.45	13.45	16.25
Plan-Conthey	1H – 2H	9.05	11.45	13.55	16.35
Plan-Conthey	3H – 5H	8.20	11.45	13.55	16.35
Châteauneuf	1H – 2H	8.45	11.25	13.45	16.25
Châteauneuf	5H – 8H	8.00	11.25	13.45	16.25

Transports

Depuis plusieurs années, une réflexion sur les transports est en cours. Si certains villages sont trop éloignés pour envisager un déplacement à pied ou à vélo (Aven, Daillon, Sensine, St-Séverin, Bourg et Vens), d'autres lieux, proches des centres scolaires, nous incitent à remplacer les cars postaux par d'autres formes de mobilité, notamment le déplacement à pied, en trottinette ou à vélo. On peut aisément imaginer les enfants de 5 à 8H, donc les grands du cycle 2, se rendre de leur domicile au centre scolaire de Plan-Conthey ou Châteauneuf par leurs propres moyens.

Quels sont les éléments qui nous ont poussés à réfléchir dans ce sens? Le projet en cours «Commune en santé» en est un des moteurs et toutes les études le démontrent: un cinquième des enfants est en surpoids. D'autre part, les aspects sociaux

développés sur le chemin de l'école, le temps passé avec ses pairs entre le domicile et le centre scolaire sont des éléments importants. Le fait de passer donc de nombreuses minutes à cheminer avec ses camarades ne présente que des avantages et ne constitue aucunement une perte de temps. Le côté financier est également non négligeable, mais n'est pas une priorité.

L'aspect sécuritaire est notre souci premier et constitue un grand défi, notamment la traversée de la route T9 et la route des Rottes. Certes, la vitesse est limitée à 50, mais l'importance du trafic est un élément à prendre en compte.

Après Pâques, des essais de déplacement seront effectués sous la conduite de la police communale, afin de se donner tous les atouts pour une mise en œuvre à la



rentrée 2017, en définissant un cheminement précis et un rayon de prise en charge. Il est clair que les élèves du premier cycle, c'est-à-dire de 1 à 4H utiliseront toujours les transports par CarPostal.

Sorties: Sports d'hiver

Le nouveau concept «sports d'hiver» mis en place cette année a été très apprécié et les retours sont très positifs. Cette organisation sera reconduite l'année prochaine avec certaines améliorations ou modifications définies lors du bilan de ces quatre semaines de sport pour

l'ensemble des 587 élèves de 3 à 8H de la commune.

Nous adressons un immense merci aux membres de la commission des enseignants qui ont initié le projet, mais également à vous tous, chers parents, qui avez joué le jeu jusqu'au bout.



Collaboration Ecole - Famille

Nous abordons régulièrement ce point qui constitue à n'en pas douter une des clés de la réussite scolaire. Nous souhaitons rappeler quelques règles importantes:

Le premier interlocuteur est l'enseignant titulaire. Il peut toujours être sollicité en cas de problème, de question ou de besoin d'éclaircissement. Il faut cependant prendre rendez-vous en utilisant notamment l'agenda.

Cet agenda est un moyen de communication idéal pour garder un contact constant et régulier avec l'école. Il appartient aux parents de le contrôler tous les soirs pour, d'une part, vérifier que les tâches à domicile soient réalisées, ce qui relève de leur responsabilité et, d'autre part, prendre connaissance d'éventuelles informations sur le fonctionnement de la classe.

Nous vous invitons également à relire les quelques conseils qui se trouvent dans l'agenda. Ils nous invitent à réfléchir aux moyens d'aider l'enfant à réaliser un parcours scolaire serein et riche.

Structures d'accueil

La commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif de jour et parascolaire. En effet, à Erde, «La Marelle» permet de recevoir des enfants en crèche, de 18 mois à l'âge d'entrer à l'école, et l'UAPE qui accueille les enfants scolarisés au centre d'Erde. M^{me} Laura Vergères prendra les inscriptions également dès la mi-mai. Vous pourrez la joindre au 027 565 59 78.

A Châteauneuf, M^{me} Mary France Robert se fera un plaisir d'accueillir vos enfants en nurserie pour les petits jusqu'à 18 mois ou en crèche «Les P'tits Loups» dès 18 mois et avant d'entrer à l'école. Vous pouvez la joindre au 027 346 13 30 dès le début juin pour les inscriptions 2017-2018.

Pour les écoliers, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) «Les Filous» de Châteauneuf accueille les enfants scolarisés en plaine en dehors du temps d'école. Pour les inscriptions, la responsable M^{me} Emmanuelle Balmer, attendra votre appel à partir de la mi-mai au 027 345 50 51.

Une visite sur place est indispensable pour toute nouvelle inscription. Elle vous permettra de rencontrer la responsable, d'apprécier la qualité des infrastructures proposées, de remplir le formulaire et surtout de **prendre connaissance des directives et des tarifs.**

Afin de compléter cette offre déjà importante, nous collaborons avec le Centre Médico Social des Coteaux du Soleil qui regroupe les mamans de

jour de la région. En cas de besoin, vous pouvez contacter M^{me} Alexia Torti, coordinatrice du réseau, en appelant le CMS de Vétroz au 027 345 37 00.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de la commune, www.conthey.ch, qui vous donne de nombreuses informations. Nous travaillons également avec la newsletter pour informer les habitants de Conthey et ne manquerons pas de compléter ces informations par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

La présidente de la Commission
Formation-jeunesse
Ariane Duc

Le Directeur des écoles
Yves Berthouzoz

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Devenir famille d'accueil?

A la demande des autorités de protection ou des parents directement, l'Office pour la protection de l'enfant vient en aide chaque année à de nombreux enfants, parfois très jeunes, qui sont en danger dans leur développement et dont les parents n'arrivent plus à leur apporter un environnement stable et stimulant. Dans ce cas les interventions de l'Office pour la protection de l'enfant sont multiples: conseils éducatifs en collaboration avec la famille, d'autres professionnels, soutien à l'enfant et ses parents ou encore suivi scolaire, médical. Malheureusement, il arrive que cette aide ambulatoire ne se soit pas suffisante. Une séparation est alors nécessaire sous la forme d'un placement auprès d'une famille d'accueil ou d'une institution si aucune solution n'est possible dans l'entourage de l'enfant. D'autre part nous constatons aujourd'hui que la maltraitance infantile est mieux connue et identifiée par les professionnels qui interviennent au quotidien auprès des enfants. Cependant nous sommes convaincus de l'importance que la protection et l'aide à l'enfant demeure l'affaire de tous.

Pour ces raisons, **nous cherchons toujours des personnes intéressées à devenir famille d'accueil.** Elles ont par leur engagement la possibilité de contribuer concrètement au soutien de situations d'enfants ou un placement est nécessaire en leur offrant selon leur disponibilité un cadre de vie chaleureux et sécurisant. Par exemple pour un bébé âgé de deux mois dont la mère, atteinte d'une maladie grave, ne peut plus s'en occuper ou un enfant de huit ans, victime de violences physiques répétées. D'autres enfants, placés en foyer, auraient besoin de passer de temps en temps des week-ends et des vacances dans une ambiance familiale, il s'agit dans ce cas d'un « accueil relais ».

Accueillir un enfant dans son foyer, c'est participer activement à son éducation, lui offrir un environnement adapté pour favoriser son épanouissement et son bien-être. L'accueil peut être temporaire ou permanent, à plein temps ou ponctuel, avec ou sans visite avec les parents.

Les familles d'accueil bénéficient d'un accompagnement tout au long du placement par l'Office pour la Protection de l'Enfant. Nous restons en contact régulier durant le temps que durera l'accueil de l'enfant.

Toute personne intéressée à devenir famille d'accueil fait l'objet d'une évaluation sociale pour être agréée par l'Office pour la protection de l'enfant.

Le secteur famille d'accueil se tient à disposition pour répondre aux questions et accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans cette belle aventure humaine!

Coordonnées:

Maytain Caroline

Responsable secteur famille d'accueil pour le Valais romand

E-mail:

caroline.maytain@admin.vs.ch

Tél. 027 606 48 12

Respect mutuel, acceptation et communication ouverte et honnête entre tous les acteurs posent les bases pour le succès du placement, qui sera toujours guidé par l'intérêt de l'enfant.

Plus d'informations sur:

<https://www.vs.ch/web/scj/famillesdaccueil>



Cours Mémoire pour les seniors

Pro Senectute Valais - Wallis propose une approche destinée aux retraités pour comprendre le fonctionnement de la mémoire.

Des informations théoriques et des applications ludiques vous sont proposées pour améliorer votre attention, comprendre les effets du vieillissement sur sa mémoire, découvrir des stratégies de mémorisation, connaître les facteurs de risques. Une animatrice, spécialement formée, répond à vos questions.

Le cours

Quelques noms oubliés, quelques objets égarés, un mot sur le bout de la langue? A qui n'est-ce pas arrivé?

Ce cours vous permet de comprendre le fonctionnement général de la mémoire. Théorie et exercices pratiques pour se faciliter la vie.

Ce cours est organisé par Pro Senectute Valais – Wallis avec le précieux soutien de la Commune de Conthey et en collaboration avec le Club des Aînés.

Quand?

Les mercredis 8, 15, 22, 29 mars 2017
De 14h30 à 16h30 à la Tour Lombarde au Bourg

Coût

CHF 40.- pour les habitants de Conthey
CHF 80.- pour les personnes résidant hors commune

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Inscription obligatoire

par téléphone au:
027 322 07 41
ou e-mail:
info@vs.prosenectute.ch

Des news du Club des Aînés de Conthey

L'année 2016 a posé son décor. Les saisons avec leur lot de soleil et de bons moments de détente, de loisirs, de beaux voyages, de délicieux repas, d'amicales et chaleureuses rencontres.

En 2016, vous étiez plus de 200 membres... à 950 reprises vous êtes venus partager nos événements. Nous étions aussi très contents de pouvoir partager ensemble ces bons moments de bonheur. Ces journées de découvertes et d'échanges sont des instants inoubliables remplis d'émotions. Elles permettent à nos aînés de sortir de leur foyer pour se changer les idées.

Le comité des Aînés de Conthey a concocté un programme riche et varié pour 2017. Nous espérons qu'il suscitera votre intérêt et titillera votre curiosité. Des matchs aux cartes, des jeux de scrabble, de la marche, des sorties, des concerts etc. Vous y trouvez un panel d'activités propices à la découverte, au plaisir, à l'évasion qui sont autant de rencontres et de partages...

avec des nouveautés notamment **la marche douce et l'atelier mémoire.**

Chaque année, les membres du comité se mobilisent pour combler au mieux les désirs de nos doyens contheysans. Heureux de leur faire découvrir de nouveaux horizons avec des voyages, des visites, des monuments, des conférences, des repas, etc.

A vous, jeunes seniors de Conthey et des environs, vous qui avez plus de 55 ans et habitez notre belle commune, vous qui aimez partager de bons repas, voyager, jouer aux cartes dans la joie et l'amitié ou tout simplement rencontrer d'autres personnes pour vous détendre dans une ambiance de franche convivialité et bien plus encore, alors, n'hésitez plus... ralliez-vous à nous:

Notre club est ouvert à tous! C'est avec grand bonheur que nous vous accueillerons parmi nous!

Pour tous renseignements, merci de contacter:

Paul Gilibert, Président
au 027 346 25 59 / 078 824 36 66

Simone Gerber, Caissière
au 027 346 23 56



Le programme détaillé pour l'année 2017 est disponible sur le site de la Commune : www.conthey.ch / Vie locale / Santé et social / les aînés
N'oubliez pas que les inscriptions sont obligatoires!

Pro Juventute Sion - Hérens - Conthey

Pro Juventute, groupe local Sion-Hérens-Conthey, est une association qui soutient les enfants et les jeunes de nos districts âgés de 18 à 25 ans, qui connaissent des problèmes liés à leur situation familiale, financière ou scolaire. A titre exceptionnel, des aides peuvent être octroyées à des jeunes âgés de moins de 18 ans.

Pour l'essentiel, nos aides sont offertes sous forme de soutiens financiers individuels pour des frais de formation (matériel scolaire, cours d'appui, frais d'inscription,...), de transport (abonnement de train,...), de participation à des activités culturelles ou sportives (camps, excursions, cotisation sportive,...).

Le financement provient de dons et de produits d'actions concrètes comme la vente de chocolats, de timbres, de petits pains de seigle et d'articles Pro Juventute. Nous

sommes présents chaque année à la foire St-Georges à Conthey ainsi qu'une fois par année au marché à Sion.

Nos aides sont toujours octroyées sur la base d'une demande documentée et accordées sous la forme de paiements directs de factures qui nous sont remises: nous ne versons pas d'argent directement aux bénéficiaires d'aides.

«Un franc encaissé = un franc distribué». Les membres de notre groupe sont tous bénévoles et nous nous efforçons de limiter nos frais administratifs.

Nous travaillons en collaboration avec les centres médicaux-sociaux (CMS), les Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) ainsi qu'avec les écoles.



Pro Juventute Sion/Hérens/Conthey

Banque Raiffeisen Sion et Région

IBAN:

CH41 8057 2000 0152 2387 0

Personnes de contact:

Eliane Zengaffinen	Présidente	Ch. des Ecoliers 7B 1964 Conthey	eliane.zengaffinen@gmail.com	079 379 12 59
Patricia Imhof	Responsable octroi des aides	Meunière 30 1963 Vétroz	patimhof@yahoo.com	078 601 77 78
Béatrice Ifkovits	Octroi des aides	Pré Fleuri 31 1963 Vétroz	beatrice.ifkovits@sunrise.com	076 811 45 93



Devant, de gauche à droite: Béatrice Ifkovits, Eliane Zengaffinen, Yolande Mottet, Chantal Gaspoz. Derrière, de gauche à droite: Henriette Roh, Carole Zurwerra Gillioz. Manquent sur la photo: Laurence Besse et Patricia Imhof.

La présidente des affaires sociales
Claudine Fumeaux

SERVICES TECHNIQUES

Personnel aux Services Techniques

Durant l'année 2016 plusieurs changements sont intervenus dans les différents secteurs de nos Services techniques.

M. David Vouillamoz, jardinier à la commune depuis 2012, a été nommé responsable des Parcs et Jardins en remplacement de M. Richard Bonnet, qui a terminé son activité. M. Kevin Renold a été engagé en qualité de paysagiste.

Aux travaux publics, M. Dominique Jacquemet, après 10 ans d'activité au sein de notre commune, a pris sa retraite à fin 2016. C'est M. Thierry Dessimoz de Erde qui l'a remplacé dès le 2 janvier 2017.

Nous souhaitons à M. Jacquemet une excellente retraite et aux nouveaux engagés beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction.



Déneigement

Nous rappelons aux usagers quelques principes relatifs au déblaiement des neiges ainsi qu'au stationnement des véhicules.

Déblaiement des neiges

Les riverains veilleront à ne laisser sur la voie publique, aucun objet pouvant gêner l'action des engins de déneigement. Nous attirons l'attention des propriétaires bordiers sur les dispositions de la loi sur les routes de 1965, art. 166 et suivants, relatifs aux distances des murs et clôtures, des haies, etc.. Les murs et clôtures qui ne respecteraient pas les articles précités et qui seraient endommagés lors du déblaiement des neiges ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une demande d'indemnité pour réparation.

En temps de neige, les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur propriété (immeubles, garages, etc.) même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement de collectivité publique.

Nous rappelons, que selon le règlement de police, art. 29 al 2, il est interdit de déposer sur le domaine public les déblais de neige provenant de propriétés privées, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement.

Circulation

L'utilisation des routes agricoles et viticoles est interdite durant la période hivernale, l'entretien de ces routes n'y est pas effectué.

La Commune de Conthey décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident lié à l'inobservation de cette interdiction.

Il est également strictement interdit de déneiger les routes communales sans autorisation préalable écrite de la Commune.

Stationnement des véhicules

Nous rappelons aux automobilistes la teneur des articles 19 et 20 de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière qui précise: «Lors de chutes de neige, il est



interdit de laisser les véhicules devant l'accès des bâtiments, sur des terrains d'autrui, sur les routes et leurs annexes, qui pourraient empêcher le déblaiement des neiges.»

La Commune décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés à ces véhicules par les engins de déneigement, de sablage ou par les amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.

Collecte de papiers

Le service de ramassage de papiers, effectué par le Mouvement Scout Conthey-san pour les villages de Vens, Plan-Conthey et Châteauneuf s'effectuera une fois tous les deux mois, le dernier samedi du mois, soit :

le	25	mars	2017
le	27	mai	2017
le	29	juillet	2017
le	30	septembre	2017
le	25	novembre	2017
le	27	janvier	2018

Ce ramassage concerne uniquement la population (commerces et industries exclus). Les papiers seront déposés au bord du trottoir, dans des cartons ou ficelés, pour 8h, le jour de la collecte.



Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous informons les usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable

(prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est interdit toute l'année durant les plages horaires suivantes: de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h.00 à 20h00.



Information sur les dangers d'incendie

Aux propriétaires et/ou locataires de maisons individuelles et/ou appartements,

*Plus de 20'000 incendies de maisons et appartements se produisent en Suisse annuellement. Pas moins de 40 personnes perdent la vie et en moyenne 200 subissent des blessures voire des brûlures graves.

Ces mésaventures n'arrivent pas qu'aux autres!

Vous, votre famille, vos voisins, vos animaux de compagnie peuvent être impactés par votre négligence.

Prendre conscience des dangers du feu et adopter un comportement responsable, vous permettront non pas de supprimer les incendies mais d'en diminuer le risque et ainsi préserver vos proches et vos biens.

Nous nous tenons à votre disposition en cas de doutes ou questions relatives à la protection incendie.

Dylan Praz

Renseignements et contacts
Section des constructions

Duc Greet
Tél. 027 345 45 47

Praz Dylan
Tél. 027 345 45 94

*statistiques BFB –CIPI

La check-list ci-dessous identifiera les éventuelles négligences et comportements inadéquats.

Installation thermique	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Un expert a-t-il contrôlé le local et les installations de chauffage mazout/gaz/bois ? Si oui, une vignette est apposée sur l'appareil. Avez-vous une distance suffisante entre la cheminée et les objets combustibles (décorations, meubles, rideaux,...) ? Avez-vous une grille métallique devant le foyer de salon pour éviter la projection d'étincelles ? Laissez-vous refroidir les cendres pendant au moins 48 heures ? Les locaux de chauffage et citerne sont-ils débarrassés des matériaux combustibles étrangers à l'installation ? Avez-vous de l'ordre dans les locaux annexes (garage, grenier, chaufferie, cave, cage d'escaliers,...) ? Avez-vous annoncé votre nouvelle installation de chauffage à l'administration communale et au maître ramoneur ? (en cas d'installation remplacée) 		
Installation d'extinction si existant	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que l'extincteur est fixé au mur et révisé régulièrement (3ans) ? Ou possédez-vous un poste incendie d'un modèle reconnu par l'OCF 		
Appareils ménagers	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Etes-vous conscient du danger potentiel des cuisinières, radiateurs, soufflants, réchauds, fers à repasser qui produisent de la chaleur Eteignez-vous la TV, radio, machine à café, etc. toujours par l'interrupteur principal ? Faites-vous réparer vos installations et appareils défectueux immédiatement par un spécialiste ? 		
Bougies /sapin de Noël	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Eteignez-vous toujours les bougies quand vous quittez la pièce ? Est-ce que les bougies sont bien fixées sur des bougeoirs incombustibles ? Est-ce que votre sapin de Noël est bien fixé sur une base solide et a-t-il suffisamment d'eau ? Respectez-vous une distance de 30 cm entre les bougies et les matériaux combustibles ? Avant d'installer des guirlandes lumineuses, vérifiez-vous leur état et lisez-vous le mode d'emploi ? 		
Grils et réchauds	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que votre gril est posé de façon stable sur une surface incombustible et à une distance adéquate des matériaux combustibles ? Avec le Gril à charbon, utilisez-vous un allumeur au lieu du liquide d'allumage dangereux ? Est-ce que vous entreposez les bouteilles de gaz à l'extérieur du bâtiment ? Est-ce que vous utilisez un gel comme combustible plutôt que de l'alcool à brûler qui est particulièrement dangereux pour vos réchauds ? 		
Cigarettes – Mégots – Cendres – Piles	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Renoncez-vous à fumer au lit et ne jetez-vous jamais négligemment les mégots ? Est-ce que vous évacuez les cendres/mégots dans un récipient incombustible ? Ramenez-vous les piles usagées chez votre fournisseur ? (les jeter à la poubelle peut- être dangereux !) 		
Enfants	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que les allumettes et briquets sont rangés hors de portée des enfants ? 		
Utilisation particulière en tant qu'atelier de menuiserie, mécanique, peinture, etc.	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Lors de travaux à l'intérieur avec des liquides combustibles, ouvrez-vous les fenêtres et restez-vous à distance de toute source d'allumage ? 		
Dépôts : engrais, liquide inflammable, produits de nettoyage	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Vos produits sont-ils stockés de manière correcte ? 		
Comportement en cas d'incendie	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Connaissez-vous le comportement en cas d'incendie : (alarmer au 118 – sauver – éteindre) ? 		

En cas de réponse négative, n'hésitez pas à nous contacter !

Le niveau du Rhône monte dangereusement



EMCR

Etat-major de conduite régional
des Coteaux du Soleil
Communes de Conthey - Vétroz
Ardon - Chamoson

Situation générale

Mardi 25 avril 2017, des avis de danger marqué ont été émis pour différents cours d'eau suisses. Le Haut-Valais est particulièrement touché.

Des chutes de pluie importantes ont touché jusqu'à mardi midi les régions du Val Maggia (TI), Val Bedretto (TI), vallée de Saas (VS), vallée de Conche (VS) et Haslital (Oberland bernois). En l'espace de 12 heures, 49 litres par m² ont été enregistrés au col du Susten. Dans la nuit de lundi à mardi, il est même tombé jusqu'à 60 litres par m² à Binn (VS) à 1400 mètres d'altitude, selon le service météorologique MeteoneWS. A Gondo (VS), au col du Simplon, 48 litres ont été mesurés. Les précipitations de la nuit ont aussi touché les Alpes de Suisse centrale. Les pluies cumulées de ces trois derniers jours ont dépassé en certains endroits celles d'un mois entier. A Schaffhouse par exemple, les services de mesures ont recensé 96 litres par m² alors qu'en temps normal, ils enregistrent une moyenne de 25 litres pour l'ensemble du mois.

Mercredi 26 avril 2017:

Très nuageux avec de fortes averses atteignant les seuils d'alertes, cumul pouvant dépasser les 100mm/24h, mise en fonction de la sentinelle météo du Valais sur notre site, légèrement plus doux. Vent en moyenne faible de Sud-Est en basses couches, de Sud-Ouest à Sud modéré à faible en montagne. Températures air min. 6°C. max. 12°C.

Jeudi 27 avril 2017:

Très nuageux avec de fortes averses, risque de débordements des cours d'eau, doux. Vent en moyenne faible de Sud-Est en basses couches, de Sud à Sud-Est faible en altitude. Températures air min. 7°C. max. 14°C.

www.meteo-assistance.ch - Daniel Masotti, certifié en météorologie générale Meteo-France, responsable météo de l'Etat Major de Conduite Régional des Coteaux du Soleil section dangers naturels
Prévisions à 2 jours localement

Le vendredi 28 avril 2017, le secteur des Coteaux du Soleil sera le théâtre d'un exercice conduit par l'Etat-Major de Conduite Régional (EMCR).

Pourquoi un tel exercice?

Ordonnance sur l'aménagement des cours d'eau du 5 décembre 2007:

Art. 16bis 1 Spécificités du danger d'inondation du Rhône

1. Aucun projet de construction ou installation (nouvelle, transformée partiellement ou totalement, avec changement d'affectation partiel ou total) n'est autorisé dans les zones de danger élevé. Exceptionnellement, le service cantonal compétent en matière de cours d'eau peut rendre un préavis favorable, si toutes les conditions suivantes sont remplies:

- a)
- h) la commune dispose d'un plan d'alarme et d'évacuation d'urgence validé par l'organisme cantonal compétent;

La base légale impose un exercice de validation pour l'évacuation des zones concernées par la carte de danger RHONE, le délai est fixé à 6 heures pour évacuer et boucler tous les secteurs concernés. Après 2011, nous repartons pour un tour, sous la conduite de l'Office Cantonal de la Protection de la Population (OCPP).

Le pire semble à venir

On redoute une crue importante avec effondrement des digues de protection. Vendredi 28 avril vers 13h30, le

président de Conthey Christophe Germanier ou son remplaçant désigné, sur la base des recommandations des spécialistes du canton, enclenche le processus d'évacuation. Immédiatement alarmés, les présidents des communes voisines et partenaires de Vétroz, Ardon et Chamoson apportent leur aide. Ils seront aussi clairement concernés et vont déclencher la mise en action des forces d'intervention.

Une centaine d'hommes et de femmes seront mobilisés (Etat-Major, pompiers, policiers municipaux, employés communaux des ST/TP, protection civile, samaritains), ainsi que des moyens ad hoc de planification pour l'accueil et l'hébergement.

Objectif:

Se rapprocher au plus près de conditions réelles.

Une centaine d'habitants sur les 4 communes devraient bel et bien être évacués dès 14 heures.

Ils pourront regagner leur domicile rapidement, après avoir partagé une collation. Personne ne forcera personne, il s'agit d'un exercice.

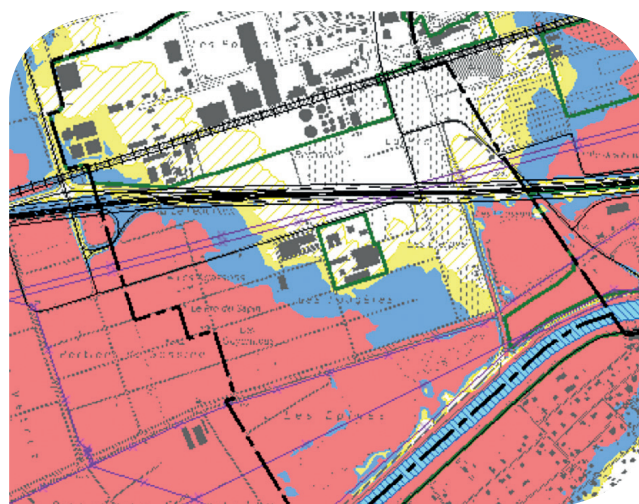
L'EMCR remercie tous les habitants qui en participant, leur permet d'affiner leurs procédures et d'exercer à l'échelle 1:1 ce type d'intervention.

Danger

- Zone de danger élevé
- Zone de danger moyen
- Zone de danger faible
- Zone de danger résiduel

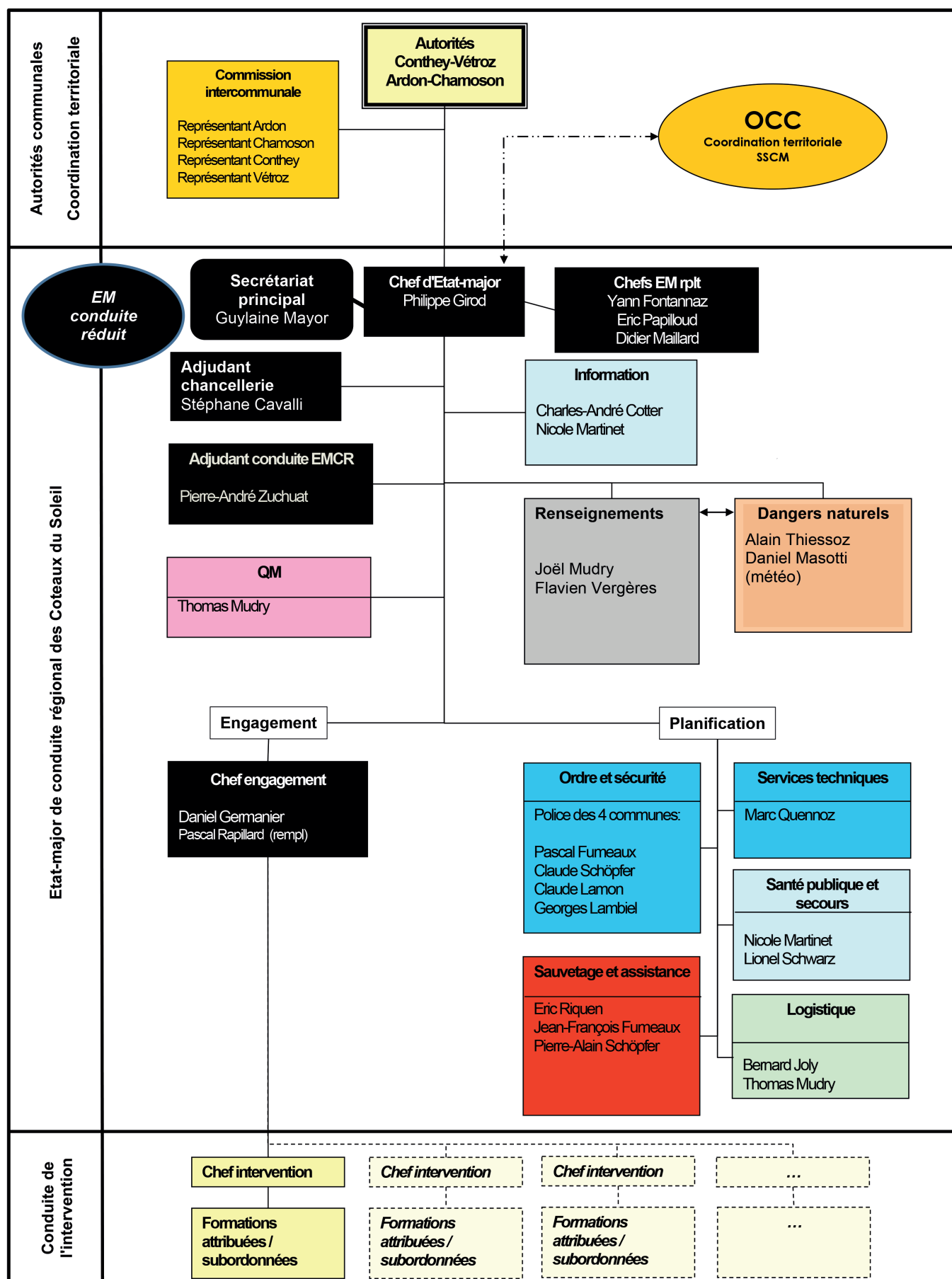
- Ligne de chemin de fer
- Autoroute
- Autoroute (Tunnel)
- Routes cantonales
- Lignes électriques
- Pylones

- Rhône
- Limite communale



Extrait carte des dangers RHONE
<http://www.rhone3.ch/dangers/ficelès>

Organigramme 2017 de la conduite en cas de crise



EMCR
Yann Fontannaz - CEM rpl

Conthathlon 2017

T'es de Conthey si,...

Tu réserves la date du **3 juin 2017** pour la 2^e édition du Conthathlon qui se déroulera sur les terrains de Sécheron à Châteauneuf-Conthey.

Pour ceux qui s'en souviennent, c'est LA rencontre inter-villages, avec des battles culturelles et sportives, d'équipes intergénérationnelles.

Valoriser l'identité et les typicités contheysannes, rapprocher les générations et faire se rencontrer les villages de la plaine et du coteau demeurent les objectifs de cette journée.

Une équipe est composée de 7 concurrent(e)s âgé(e)s de 18 ans à 102 ans dont au moins 3 têtes grisonnantes âgées de plus de 50 ans. Les concurrents doivent bien sûr être domiciliés dans le village qu'ils représentent. Vous pouvez dès à présent contacter votre chef de village. Celui-ci vous fournira les précisions indispensables au bon déroulement de la journée.



Il est temps de composer vos équipes et de les annoncer auprès de vos chefs de village!

Les chefs de village

Plan-Conthey	M. Pascal Germanier	027 346 55 66	paco.germanier@netplus.ch
Châteauneuf	M. Eric Berthouzoz	079 201 84 69	eribert@netplus.ch
Vens	M. Eddy Tricherini	078 760 29 65	eddy.tricherini@netplus.ch
Bourg	M. Stéphane Carthoblaz	079 465 73 99	stephane@mathieu-sa.ch
St-Séverin	M. David Masserey	079 210 62 31	masserey david@hotmail.com
Sensine	M ^{me} Caroppo Rachel	079 775 33 54	rachel.germanier@netplus.ch
Erde	M. André-Marcel Germanier	079 218 98 25	gus.bricole@bluewin.ch
Premplaz	M. Gérald Antonin	079 235 89 02	toning@bluewin.ch
Daillon	M. Jérôme Antonin	079 840 03 04	antonin87@bluewin.ch
Aven	M ^{lle} Laura Schwery	076 540 40 09	laura_schwery@hotmail.com

Laissez-vous surprendre par quelques épreuves inédites et amusantes.

En complément à la manifestation, nous procéderons à la nomination du GATEAU CONTHEYSAN. Selon nos investigations, celui-ci n'existe pas encore....

Amateur ou passionné de cuisine ce concours vous concerne! De saveur sucrée, selon votre créativité, avec des produits du terroir, faites titiller nos papilles et présentez la recette qui selon vous évoquerait au mieux notre commune!

Il suffit pour cela d'annoncer votre participation auprès de votre chef de village. Celui-ci vous transmettra les conditions et modalités de participa-

tion. La recette primée par notre jury sera publiée dans les différents journaux officiels et qui sait,... votre GATEAU CONTHEYSAN couvrira peut être les tables des prochaines fêtes de familles?

Au chapitre des nominations, l'exécutif communal remettra les mérites contheysans 2016.

Après la clôture et la célébration des joutes, nous festoierons dignement à la faveur d'une pasta party avant céder la scène au bal pour une soirée hautement rock'n roll!

Nous comptons sur votre participation!



Alors... qui détrônera le village du Bourg, vainqueur en 2015?

Le comité du Conthathlon 2017

Mars 2017

SA	11		Salon du bien-être - Au Plaisir de Vivre (Salle polyvalente)
DI	12		Salon du bien-être - Au Plaisir de Vivre (Salle polyvalente)
DI	12		Concert - Chœur mixte Ste-Famille (Eglise d'Erde)
VE	17		Loto - Football Club Conthey (Salle polyvalente)
SA	18		Concert - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss, Erde)
DI	19		Concert Chanson des Fougères (Eglise St-Séverin)
DI	19		Messe de St-Joseph - Conseil de communauté Conthey (Salle polyvalente)
DI	19		Elections Cantonales - 2 ^e tours
SA	25		Concert - Chœur d'hommes Le Temps de Vivre (Salle polyvalente)
DI	26		Concert - Fanfare La Persévérante (Salle polyvalente)
JE	30		Concert - fanfare de l'école des recrues - Armée suisse (Salle polyvalente)
VE	31		Loto - Ski-Club Zanfleuron (Salle polyvalente)

Avril 2017

SA	1		Concert - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
DI	2		Concert Sonia Grimm (Salle polyvalente)
DI	8		Concert Tony Carreira - Pas à Pas Sàrl (Salle polyvalente)
DI	9		Loto - FC Erde & SC Sanetsch (Salle polyvalente)
SA	22		Amicale Fanfares D.C. - Fanfare La Persévérante (Salle polyvalente)
DI	23		Amicale Fanfares D.C. - Fanfare La Persévérante (Salle polyvalente)
DI	23		Concert - Chœur mixte La Cécilia (Eglise St-Séverin)
VE	28		Concert - Chorale St-Théobald (Eglise St-Séverin)
SA	29		Salon de la parentalité - Prends-moi par la main (Salle polyvalente)
DI	30		Salon de la parentalité - Prends-moi par la main (Salle polyvalente)

Mai 2017

SA	6		Foire St-Georges UCCP - Union Comm. Conthey Plaine (Plan-Conthey)
DI	7		Concert - Sierre Gospel - Armée du Salut (Salle polyvalente)
SA	13		Soirée dansante - Sion dansait (Salle polyvalente)
SA	20		Concert - Chorale du Petit St-Bernard (Salle chapelle Aven)
SA	20		Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)
DI	21		Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)
DI	21		Concert - Chorale du Petit St-Bernard (Salle Chapelle Aven)
ME	24		Soirée Années 80 - Sion 67 (Salle polyvalente)
VE	26		Loto - SFG Conthey (Salle polyvalente)
SA	27		Jeux Vidéo - Conth'Act (Salle polyvalente)
DI	28		Jeux Vidéo - Conth'Act (Salle polyvalente)

JUIN 2017

SA	3		Conthathlon (Salle polyvalente)
SA	3		Soirée annuelle - Gym l'Hirondelle (Salle de gym de Châteauneuf)
MA	6		Spectacle de rythmique (Salle polyvalente)
ME	7		Spectacle de rythmique (Salle polyvalente)
VE	9		Conférence «Guérison Plus» - Schwarz Lionel (Salle polyvalente)
SA	10		Festival des Tambours - Tambours de Conthey (Premploz)
DI	11		Festival des Tambours - Tambours de Conthey (Salle polyvalente)
MA	13		Conseil général & Ass. bourgeoise - Commune de Conthey (Tour Lombarde)
ME	14		Concert Chœur d'enfants - LA MI 2 CHOEUR (Salle gym St-Séverin)
VE	23		Championnat Contheysan Pétanque - Club Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
SA	24		Championnat valaisan de pétanque - triplettes mixte - Club Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
DI	25		Championnat valaisan de pétanque - triplettes mixte - Club Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
SA	24		Coupe Suisse Pole Danse - I am pole (Salle polyvalente)
DI	25		Coupe Suisse Pole Danse - I am pole (Salle polyvalente)

Juillet 2017

LU	31		Fête Nationale (Place Tour Lombarde)
----	----	--	--------------------------------------

Août 2017

SA	26		PECAFOOT - FC Erde - SC Sanetsch - Fanfare Edelweiss des Diablerets (Terrain football Erde)
----	----	--	--



TOUR LOMBARDE

Expositions

Du 3 février au 5 mars – Vernissage le 3 février 2017

Mireille Zagolin, Nyon

Peinture, sculpture

Lucia Cheseaux, Riddes

Acrylique, pigment, bitume

Du 10 mars au 30 avril – Vernissage le 10 mars 2017

Laura Chaplin, Montricher

Peinture, technique mixte

Du 5 au 28 mai - Vernissage le 5 mai 2017

Sophie Sarda-Légaré, Bex

Peinture

Aude Maret, St-Pierre de Clages

Sculpture

Du 2 juin au 2 juillet - vernissage le 2 juin 2017

Sabine Leyat Filliez, Vétroz

Peinture

Du 7 juillet au 27 août - vernissage le 7 juillet 2017

Artistes d'Art Conthey:

Damien Dessimoz, peinture

Josiane Boulnoix, photographie

Christophe Schaer, sculpture sur bois

Feue Chantal Jaillet, technique mixte



Renseignements et réservations:

Rue Lombarde 1 - Le Bourg
1964 Conthey - 027 346 72 32
tour.lombarde@conthey.ch
www.tourlombarde.ch



Horaires

**La Tour Lombarde
vous accueille
selon l'horaire suivant:**

Du lundi au samedi,
de 11h à 13h et de 16h30 à 21h
et le dimanche de 11h à 17h.

MÉRITES CONTHEYSANS

AUTEUR

Indiquer les coordonnées précises:

A retourner
au Service administratif,
Route de Savoie 54,
1975 Saint-Séverin
pour le 15 avril 2017.

PROPOSITION

Personne morale

(groupe, société)

Personne physique

<i>Nom, prénom</i>
<i>Date naissance</i>
<i>Profession</i>
<i>Origine</i>
<i>Domicile</i>

JUSTIFICATION

Joindre les coordonnées précises, références, articles de presse.

AUTRES ACTIVITES

Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du candidat qui militent en faveur de la remise du Mérite

Date

Signature

La remise des mérites aura
lieu **le samedi 3 juin 2017,**
à la salle polyvalente, dans le
cadre du Conthathlon.

Les directives concernant le Mérite Contheysan sont à disposition sur le site www.conthey.ch - Règlements.